

Hivernage du Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) sur le plan d'eau de St Cyr (Vienne) en 1996 : dénombrement et approche du régime alimentaire.

Marie-France Miaud

LPO Vienne, Z.I. République 2, Espace 10, Bâtiment D2, 86000 Poitiers*

Introduction

L'hivernage massif des Grands Cormorans en France est un phénomène relativement récent (début des années 80), lié directement à l'expansion des populations nicheuses européennes (Debout, 1991). Le Danemark, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Pologne hébergent en effet plus de 41000 couples nicheurs. En France, le nombre de couples nicheurs augmente régulièrement, et est maintenant d'environ 1700 couples (Debout, 1994). L'hivernage dans notre pays est lui aussi en augmentation : estimé à 15 000 couples en 1982/83, il est passé à environ 60 000 individus en 1993.

Dans la Vienne, le Grand Cormoran n'est présent que pendant la période hivernale, d'octobre à mars/avril, et la présence de nombreux individus n'a été notée qu'à partir de 1992 (Rigaud, 1995). Le plan d'eau de St Cyr, situé à 15 km au nord-ouest de Poitiers, est une zone appréciée par cette espèce, qui y trouve nourriture et zone de repos. Ce plan d'eau, le plus vaste de la Vienne, est en fait une base de loisirs. On peut y pratiquer baignade, la voile, la promenade et la pêche. Il est divisé en trois parties : deux bassins de pêche à la mouche et le plan d'eau principal, qui occupe la majeure partie du site, et sur lequel la pêche au coup peut être pratiquée (Figure 1). Les deux petits bassins sont séparés du plan d'eau par de simples digues, mais, à cause des inondations de l'hiver 94/95 au cours desquelles le Clain a quitté son lit, la digue du bassin nord a été rompue, le mettant en communication avec le plan d'eau principal.

En 1995, La Fédération départementale des pêcheurs a demandé l'autorisation de "réguler" la population de Grands Cormorans, s'appuyant sur l'arrêté du 17 avril 1981 modifié le 2 novembre 1992 (voir le statut juridique de cette espèce dans Trolliet, 1993). Le grand Cormoran est en effet accusé d'être responsable de la disparition des Truites arc-en-ciel et des Sandres lâchés à grands frais dans les bassins annexes du plan d'eau, et serait donc responsable de 150 000 F de dégâts en trois ans. Le ministère de l'Environnement a refusé une telle régulation, considérant notamment que "le réservoir de St Cyr n'est pas une pisciculture extensive".

* Cet article est extrait du rapport VIE-0496-05, réalisé à l'occasion d'un stage de Maîtrise de Biologie des Organismes et Ecosystèmes (Faculté des Sciences, Université de Poitiers).

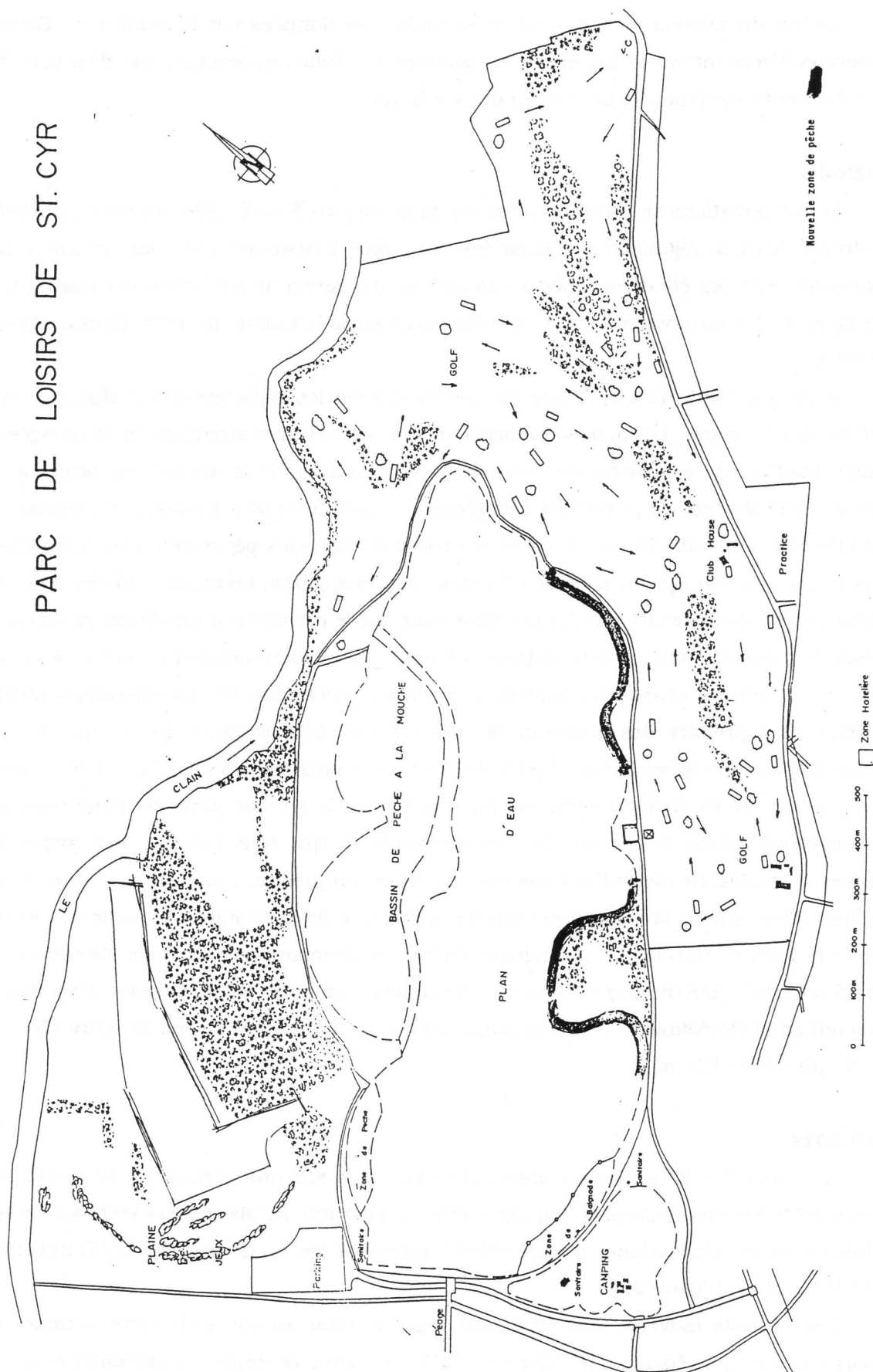


Figure 1 : Carte du plan d'eau de St Cyr (Vienne)

Le but du présent travail a été de recueillir des données sur le nombre de Grands Cormorans hivernant sur le site et sur les activités de pêche des oiseaux, afin d'en tirer des renseignements sur leur régime alimentaire sur le site.

Méthode

Les observations se sont déroulées du 25 janvier au 5 avril 1996, au cours de visites d'environ 3 heures, régulièrement espacées (au moins 2 demi-journées par semaine). Les horaires de visite ont été déterminés au hasard, de manière à ne pas privilégier une période de la journée. Les observations ont toutes été effectuées à la lunette terrestre (grossissement 20 à 60 x).

A chaque visite, les cormorans ont été dénombrés, les déplacements et chaque action de pêche ont été notés. Les actions de pêche ont été suivies avec attention, de la plongée de l'animal jusqu'à sa réapparition en surface. Une estimation de la qualité des proies a été effectuée. En l'absence de possibilité d'employer des méthodes plus fiables, cette estimation a été effectuée à la vue. Il a été possible de diviser les poissons pêchés en trois catégories : (1) les poissons chats, (2) les poissons "blancs" (gardons, carpe, brèmes), et (3) les poissons "indéterminés". Nous avons en effet pu remarquer que le cormoran a une façon particulière d'avaler le poisson chat, caractéristique qui rend aisée l'identification de cette proie. La présence d'épines au niveau des nageoires dorsales et pectorales de ces poissons contraint le prédateur à prendre des précautions pour l'avaler. Le Cormoran doit consommer le poisson chat la tête la première. Il jette donc sa prise plusieurs fois en l'air et la rattrape jusqu'à ce qu'elle se présente dans la bonne position. Ce type de proie est donc conservé plus longtemps dans le bec que les autres poissons, qui sont quant à eux avalés en quelques secondes, ne permettant pas une identification précise. Les poissons "blancs" ont été déterminés grâce à la coloration blanche et brillante de leur ventre. La taille de chaque proie a été estimée en utilisant la longueur du bec des animaux comme étalon (le bec fait de 60 à 85 mm de longueur chez cette espèce [Cramps et Simons, 1977]). Quatre catégories de proies ont ainsi été définies : (1) inférieures à 10 cm, (2) entre 10 et 15 cm, (3) entre 15 et 20 cm, (4) entre 20 et 25 cm.

Résultats

Au cours des 21 séances d'observation réalisées sur une période de 72 jours, 703 oiseaux ont été comptabilisés, ce qui représente en moyenne 33 oiseaux présents sur le site quotidiennement. L'abondance a varié entre 7 individus (en fin de période) et 50 individus (au mois de mars) (Figure 2).

Les effectifs moyens sont en légère augmentation au cours de cette période par rapport à l'année précédente (LPO Vienne, 1997). Beaucoup de déplacements entre le site et l'extérieur ont été observés. De nombreux déplacements, tant les départs que les arrivées,

étaient effectués sur un axe est-ouest. Les émigrants se dirigeaient vers le Clain et les anciennes gravières qui bordent le site à l'ouest. Très souvent, les individus arrivant de cette direction se posaient directement sur l'arbre (ou la berge) de l'île du plan d'eau principal, pour se sécher. On peut interpréter ces observations comme un signe d'une activité de pêche extérieure au site, ces oiseaux effectuant toujours un séchage du plumage après leurs plongées.

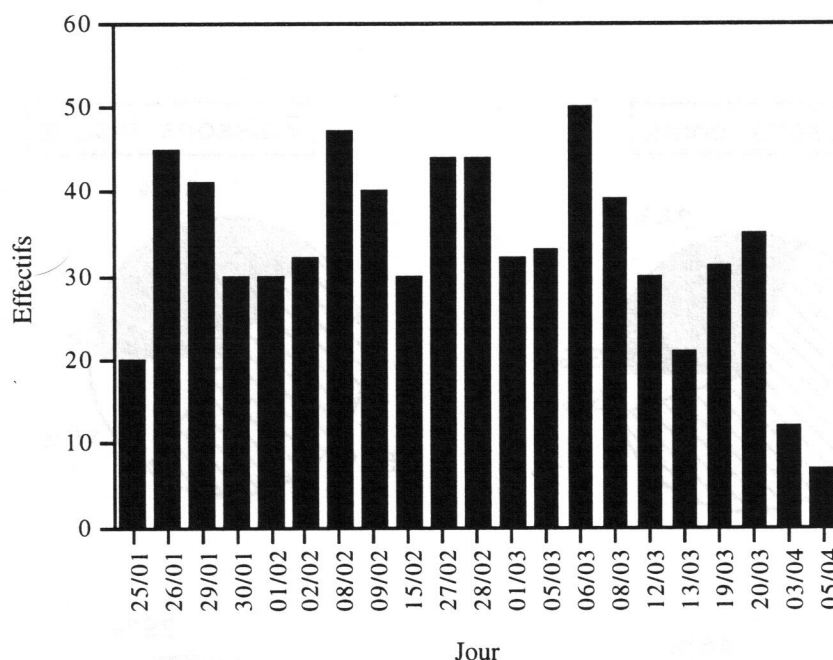


Figure 2 : Effectifs du Grand Cormoran sur le site de St Cyr du 25/01/96 au 5/04/96

Au cours de ces séances d'observation, 150 actions de pêche couronnées de succès ont été notées (150 pêches avec prise de poisson). La plus forte proportion de prises est réalisée dans le plan d'eau principal (85%), et non pas dans les bassins de pêche à la mouche (Tableau 1).

	Poissons chats	Poissons blancs	Indéterminés	Total
Plan d'eau principal	87	28	12	127
Bassin sud	4	12	2	18
Bassin nord	3	1	1	5
Total	94	41	15	150

Tableau 1 : Estimation qualitative et quantitative des proies des Grands Cormorans sur le plan d'eau de St Cyr.

Les cormorans ont toujours pêché de façon individuelle, un peu partout sur le plan d'eau, avec cependant une zone privilégiée située au sud-est du site, près de la zone de baignade (cf. Figure 1). Nous avons également pu noter que les pêches couronnées de succès ont eu lieu plutôt l'après-midi, les pêches du matin comportant un fort taux de remontées à la surface sans poisson dans le bec.

Les proies remontées à la surface étaient le plus souvent des poissons chats (63% sur l'ensemble du site), exception faite des captures effectuées sur le bassin sud, où ils représentaient 22% des proies capturées (Tableau 1).

Les tailles des captures sont représentées sur la figure 2.

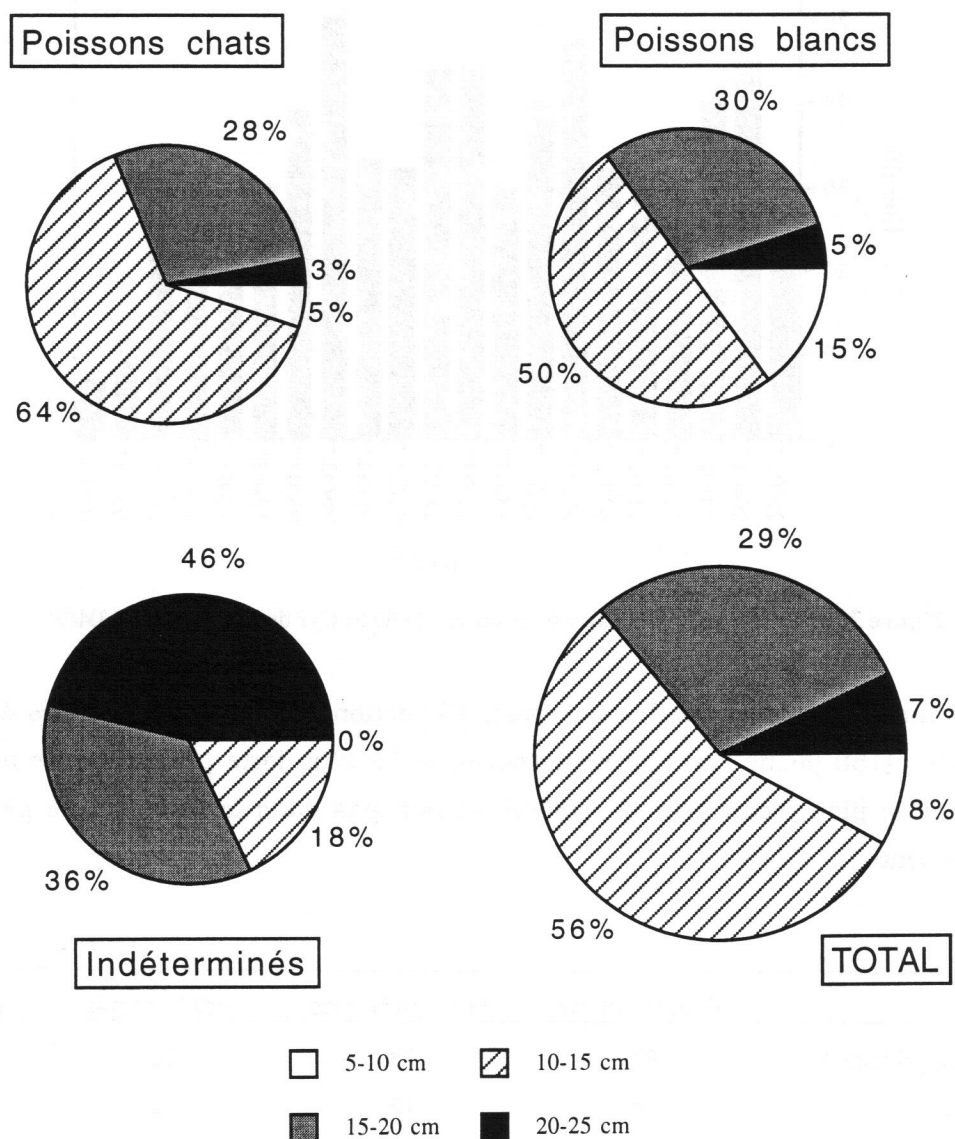


Figure 2 : Répartition des proies capturées par classe de taille

La majorité des proies mesurait entre 10 et 20 cm. Les plus gros poissons capturés n'excédaient pas la taille de 25 cm. Ces tailles sont inférieures à celles des Truites et des Sandres lâchés dans les bassins de pêche à la mouche.

Conclusions

Les observations du Grand Cormoran pendant une partie de son hivernage sur le plan d'eau de St Cyr apportent plusieurs types d'informations.

On peut tout d'abord constater que les effectifs d'individus hivernants ont augmenté depuis l'apparition de ces oiseaux sur ce site : de moins de vingt individus stationnant en moyenne en 1993, ils sont passés à plus d'une trentaine en 1996, avec des maximum de 50-60 individus (Rigaud, 1995 ; LPO Vienne, 1997).

Les pêches des Cormorans ne se concentrent pas sur les bassins de pêche à la mouche, mais au contraire sur le reste du plan d'eau, beaucoup plus vaste.

La principale proie capturée sur l'ensemble du site est le poisson chat, espèce qui semble "pulluler", puisque les pêcheurs chargés de surveiller le site emploient des nasses afin de les capturer et de les éliminer. De plus, la taille maximale des proies capturées, toutes espèces confondues, n'excède pas 25 cm. La taille de la majeure partie des poissons capturés est comprise entre 10 et 20 cm.

A partir de ces données, il est donc extrêmement difficile de rendre les Grands Cormorans responsables de la disparition des Truites vivant dans les bassins réservés aux pêcheurs à la mouche. Les causes de la raréfaction de ces poissons sont plutôt à rechercher du côté des dégâts causés par les inondations des hivers 93/94 et 94/95, qui, en rompant la digue, ont mis en connexion le bassin nord avec le plan d'eau principal. La conception des bassins est également un facteur à prendre en considération : étant donné la taille limitée des bassins, en l'absence d'ombre et de toute circulation d'eau, le taux d'oxygène dissout dans l'eau doit être très bas en été, et peu compatible avec la survie des truites.

Références bibliographiques

- Cramps S. and Simons K.E.L. (1977). **The birds of the western palearctic. Vol. 1.** Oxford University Press, Oxford.
- Debout G. (1991). Grand Cormoran. In **Atlas des oiseaux de France en hiver.** (Yeatman-Berthelot D. coordonatrice) ; S.O.F., Paris: 66-67.
- Debout G. (1994). Grand Cormoran. In **Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985 - 1989.** (Yeatman-Berthelot D. et Jarry G. coordonateurs) ; S.O.F., Paris: 80-83.
- LPO Vienne (1997). Faits marquants ornithologiques dans la Vienne (septembre 1994 - février 1996). **L'Outarde**, 40 : 1-23.
- Rigaud T. (1995). Le Grand Cormoran. **L'Outarde**, 39 : 32-34.
- Trolliet B. (1993). Le statut juridique du Grand Cormoran. **Bull. Mens. O.N.C.**, 78 : 55-56.